

ROYAUME DU MAROC

OFFICE MAROCAIN DE LA PROPRIETE (19)
INDUSTRIELLE ET COMMERCIALE



المملكة المغربية

المكتب المغربي
للملكية الصناعية و التجارية

(12) BREVET D'INVENTION

(11) N° de publication :
MA 42068 A1

(51) Cl. internationale :
A62B 00/00

(43) Date de publication :
30.09.2019

(21) N° Dépôt :
42068

(22) Date de Dépôt :
26.02.2018

(71) Demandeur(s) :
MAROUCHI AYOUB, 139 RUE ZNATA HAY CUBA CASABLANCA (MA)

(72) Inventeur(s) :
MAROUCHI AYOUB

(54) Titre : **trousse d'assistance routière de voiture**

(57) Abrégé : Le kit safety car n'est qu'un concept qui une deux famille dans un seul univers dans la liaison entre eux est utile à combiner dans un seul élément pour assurer un confort de plus dans la vie pour éviter les risques qu'en peux pas envisager mais qu'en dois toujours anticiper.

Abrégés :

Le kit safety car n'est qu'un concept qui une deux famille dans un seul univers dans la liaison entre eux est utile à combiner dans un seul élément pour assurer un confort de plus dans la vie pour éviter les risques qu'en peux pas envisager mais qu'en dois toujours anticiper.

Présentation du KIT SAFETY CAR

Bien avant en se soucier guère de la vie humaine dans des conditions de travail rude ou bien médiocre.

Après viens un état d'esprit qui commencer à s'instaurer c'est l'importance des équipements de protection individuels dans la vie de l'ouvrier ainsi que dans son travail se sentir protéger est un avantage est en même temps un réconfort pour soit afin de s'assurer que notre vie a de l'importance pour les autres.

Dans ce sens viens une autre négligence dans un coté qui as un importantdegré de gravité c'est les accidents de la circulation un fléau qui as fait souffrir pas mal de gens.

Après une études faites auprès des gens qui ont vécu de terrible choses est perdus des vies chère que parfois dans une voiture en trouve pas la moindre chose pour apporter un soin médicale ainsi qu'une aide préliminaire avant l'intervention des autorités est çapeut causer la perte d'une vie humaine est un terrible remord s'installe .

En a pris en considération les éléments données par ces gens est à penser à créer un pack qui comporte tout ce qui peut contribuer a apporté une aide à un blessé, c'est ce qu'en va vous faire présenter en détail dans ce petit projet qu'en espère va faire une évolution dans le milieu automobile qu'humain.

Une solution à base de simple outils qui sont nécessaire de les avoirs avec soit comme un extincteur en cas de feu. Notresolution est nécessaire dans une voiture pour assurer un minimum de confort au niveau sécurité.

L'idée du kit safety car est venu lors d'un incident dans ma voiture ou j'ai été blessé est en voulant changer le pneu par le pneu de secours lors d'une mauvaise manipulation je me suis couper le doigt je signer mais j'avais ni bandage ni rien à mettre sur ma blessure est j'ai commencé à poser des questions est la réponse était similaire personne n'avez le moindre pansement ou quelque chose à mettre sur la blessure , alors je me suis dit si moi je suis dans ce cas , les autres font quoi ? .

J'ai commencé une petite enquête auprès des amis, la famille puis les gens de passage, des gens qui acheté les voitures neufs toujours la même chose, j'ai décidé de travailler sur l'idée est la voilà.

La composition du kit :

Le pack se compose de :

- Une boîte en nylon & polyptère avec bande de signalisation, une séparation intérieure pour la partie réservé ou EPI est au soin médical préliminaire
- Une composition pharmaceutique bandage pansement.
- Des lunettes de sécurité
- Des gants de manutention générale
- Un gilet orange fluorescent
- Une lampe torche avec multiple fonction
- Un extincteur de feu

L'emplacement du pack & fonctionnalité :

Le pack sera positionné dans le coffre de façon fixe car pour éviter les secousses en as positionner du fil cran pour accrocher le pack a la moquette du coffre.

Détails technique des composants :

En va commencer par la partie EPI :

- Lunette de protection claire de la marque MARCA origine Espagne
- Gant de manutention général ordinaire induction PU
- Un gilet orange avec bande 3M pour plus de clarté au niveau de la nuit
- Une lampe torche multi fonction coque métallique pour une longue durabilité avec pile rechargeable
- Kit électrique
- Kit voiture
- Un extincteur de feu de 1KG ABC à poudre
- Une mallette complète à compartiment de rangement

Partie médical :

- ALCOOL 70° médicale 250ml
- SPARADRAP BLANC ¼
- COMPRESSES 20
- COTON 50 URGO
- EOSINE2% SPRAY
- EAU OXYGENEE 10V 60 CC S

Revendications :

Le kit safety car se caractérise en ce qu'il contient :

1-Packaging d'assemblage caractérisé en ce qu'il contient deux espaces séparés par une étagère ;

2- Packaging d'assemblage selon la revendication 1 caractérisé en ce que (i) le premier compartiment est médical et contient tous les composants utiles pour des soins primaires (ii) le deuxième compartiment contient tous les équipements de protection individuels qui servent en cas de panne ou d'interventions de secours

3-Packaging d'assemblage selon les revendications 1 et 2 caractérisé en ce que le compartiment médical contient

- ALCOOL 70° médicale 250ml
- SPARADRAP BLANC ¼
- COMPRESSES 20
- COTON 50 URGO
- EOSINE 2% SPRAY
- EAU OXYGÉNÉE 10V 60 CC S

4-Packaging d'assemblage selon les revendications 1 et 2 caractérisé en ce que le compartiment d'équipements de protection individuels contient

- Lunette de protection claire de la marque MARCA origine Espagne
- Gant de manutention général ordinaire induction PU
- Un gilet orange avec bande 3M pour plus de clarté au niveau de la nuit
- Une lampe torche multi fonction coque métallique pour une longue durabilité avec pile rechargeable
- Kit électrique
- Kit voiture
- Un extincteur de feu de 1KG ABC à poudre
- Une mallette complète à compartiment de rangement

5- Packaging d'assemblage selon les revendications 1 caractérisé en ce que

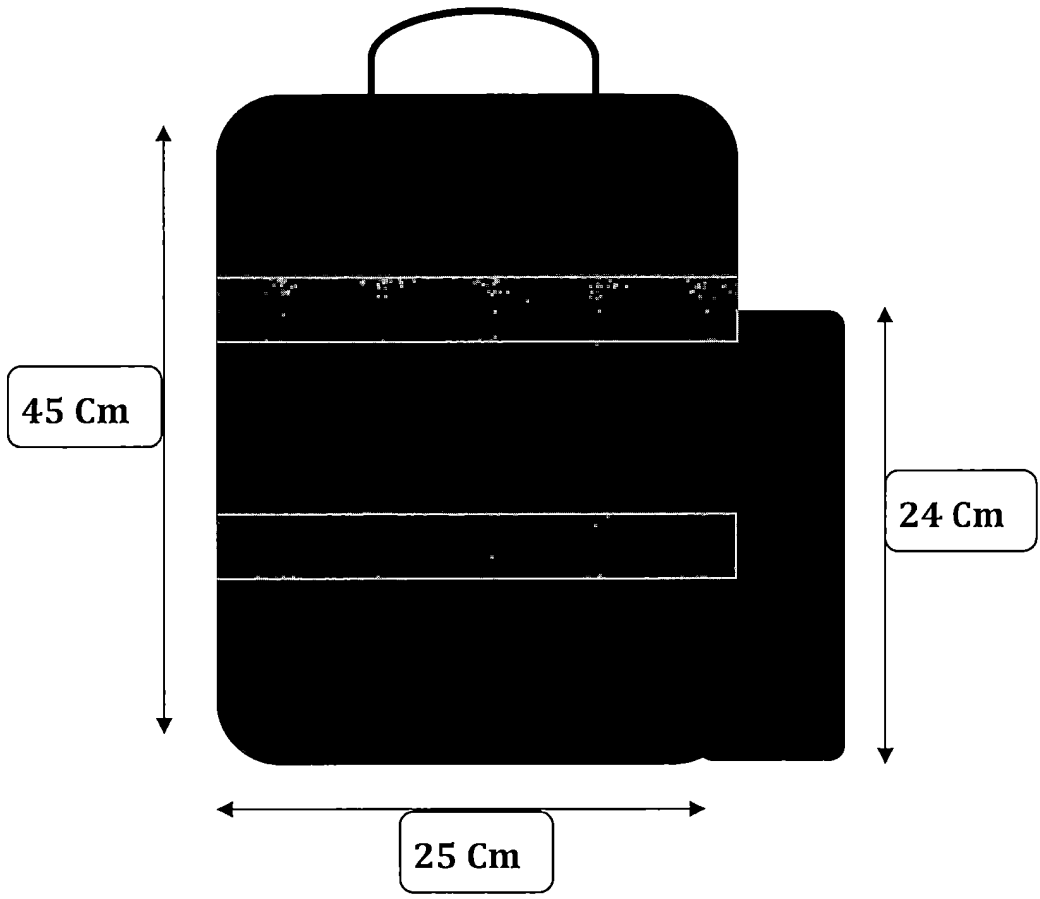
Un système scratch positionner ou dos de la mallette qui permet un accrochage sur la moquette du coffre afin d'éviter que la mallette bouge de sa place lors de la conduite est une mobilité au sein du coffre pour laisser le

MA

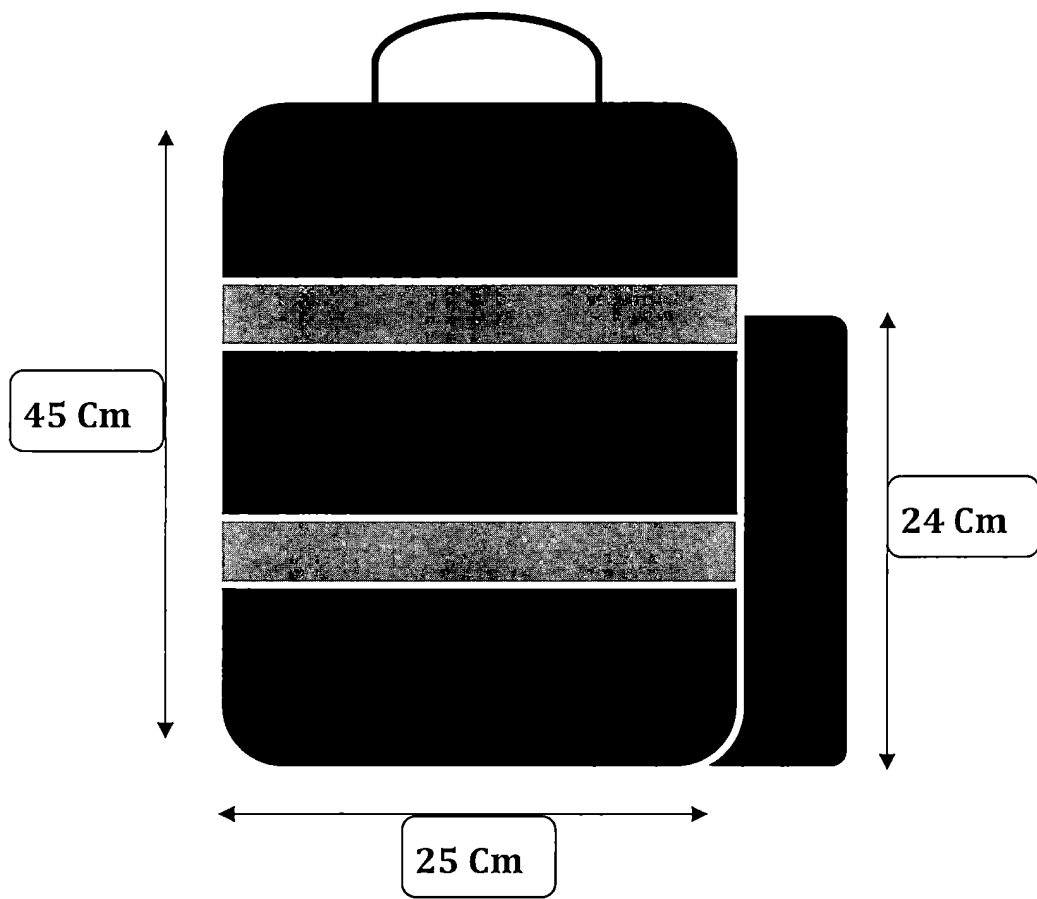
42068A1

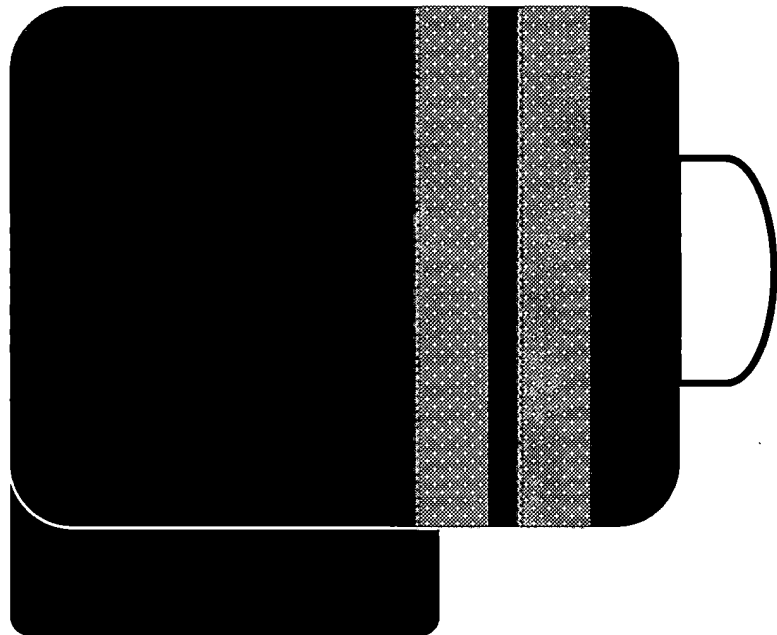
choix ou conducteur de choisir l'emplacement adéquat à sa guise dans son véhicule.

068A1



068A1

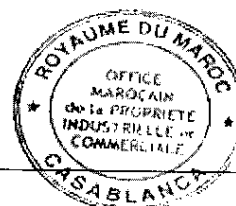






**RAPPORT DE RECHERCHE
AVEC OPINION SUR LA BREVETABILITE**
(Conformément aux articles 43 et 43.2 de la loi 17-97 relative à la
protection de la propriété industrielle telle que modifiée et
complétée par la loi 23-13)

Renseignements relatifs à la demande	
N° de la demande : 42068	Date de dépôt : 26/02/2018 ;
Déposant : MAROUCHI AYOUB	
Intitulé de l'invention : LE KIT SAFETY CAR	
Le présent document est le rapport de recherche avec opinion sur la brevetabilité établi par l'OMPIC conformément aux articles 43 et 43.2, et notifié au déposant conformément à l'article 43.1 de la loi 17-97 relative à la protection de la propriété industrielle telle que modifiée et complétée par la loi 23-13.	
Les documents brevets cités dans le rapport de recherche sont téléchargeables à partir du site http://worldwide.espacenet.com , et les documents non brevets sont joints au présent document, s'il y en a lieu.	
Le présent rapport contient des indications relatives aux éléments suivants :	
Partie 1 : Considérations générales	
<input checked="" type="checkbox"/> Cadre 1 : Base du présent rapport <input type="checkbox"/> Cadre 2 : Priorité <input type="checkbox"/> Cadre 3 : Titre et/ou Abrégé tel qu'ils sont définitivement arrêtés	
Partie 2 : Rapport de recherche	
Partie 3 : Opinion sur la brevetabilité	
<input type="checkbox"/> Cadre 4 : Remarques de clarté <input checked="" type="checkbox"/> Cadre 5 : Déclaration motivée quant à la Nouveauté, l'Activité Inventive et l'Application Industrielle <input type="checkbox"/> Cadre 6 : Observations à propos de certaines revendications dont aucune recherche significative n'a pu être effectuée <input type="checkbox"/> Cadre 7 : Défaut d'unité d'invention	
Examineur: B.SADIKI	Date d'établissement du rapport : 22/03/2018
Téléphone: 212 5 22 58 64 14/00	



Partie 1 : Considérations générales

Cadre 1 : base du présent rapport

Les pièces suivantes de la demande servent de base à l'établissement du présent rapport :

- Description
3 Pages
- Revendications
5
- Planches de dessin
3 Pages

Partie 2 : Rapport de recherche

Classement de l'objet de la demande :

CPC : A 62B

Bases de données électroniques consultées au cours de la recherche :

EPOQUE, Orbit

Catégorie*	Documents cités avec, le cas échéant, l'indication des passages pertinents	N° des revendications visées
X	https://www.amazon.com/4003507-Lifeline-AAA-Road-42Piece/dp/B0006MQJ0M January 4, 2018	1, 2
X	https://www.amazon.com/Always-Prepared-125-Piece-Assistance-Emergency/dp/B01CYPMTZC/ref=pd_day0_263_4?encoding=UTF8&pd_rd_j=B01CYPMTZC&pd_rd_r=W39KAV84B84PSS3KNMG7&pd_rd_w=a2orz&pd_rd_wg=WBKsd&psc=1&refRID=W39KAV84B84PSS3KNMG7	3-5
X	http://australiansafetyproducts.com.au/emergency-kits/emergency-car-safety-kit/ April 26, 2014	3-5
X	http://australiansafetyproducts.com.au/emergency-kits/emergency-car-safety-kit/every-car-should-have-one/	3-5
X	https://www.ebay.com/itm/Genuine-OEM-Honda-First-Aid-Kit-Medical-/400449197167 Jan-26-18	3-5

***Catégories spéciales de documents cités :**

-« X » document particulièrement pertinent ; l'invention revendiquée ne peut être considérée comme nouvelle ou comme impliquant une activité inventive par rapport au document considéré isolément
-« Y » document particulièrement pertinent ; l'invention revendiquée ne peut être considérée comme impliquant une activité inventive lorsque le document est associé à un ou plusieurs autres documents de même nature, cette combinaison étant évidente pour une personne du métier
-« A » document définissant l'état général de la technique, non considéré comme particulièrement pertinent
-« P » documents intercalaires ; Les documents dont la date de publication est située entre la date de dépôt de la demande examinée et la date de priorité revendiquée ou la priorité la plus ancienne s'il y en a plusieurs
-« E » Éventuelles demandes de brevet interférentes. Tout document de brevet ayant une date de dépôt ou de priorité antérieure à la date de dépôt de la demande faisant l'objet de la recherche (et non à la date de priorité), mais publié postérieurement à cette date et dont le contenu constituerait un état de la technique pertinent pour la nouveauté

Partie 3 : Opinion sur la brevetabilité*Cadre 4 : Remarques de clarté*

1. Il ressort clairement de la page 1 de la description que la caractéristique « kit safty car » est essentielle à la définition de l'invention. La revendication indépendante 1 ne comporte pas cette caractéristique. Celle-ci doit être rédigée comme suite : « 1. kit de safety car caractérisé en ce qu'il contient un packaging... etc ».
2. Les revendications 3 et 4 comportent des termes qui semblent constituer des noms commerciaux, ceux-ci ne sont pas acceptés sur le plan international en tant que terme descriptif standard. L'objet de cette revendication n'est donc pas clairement défini au sens de l'article 35 de la loi 17-97 modifiée et complétée par la loi 23-13.

Cadre 5 : Déclaration motivée quant à la Nouveauté, l'Activité Inventive et l'Application Industrielle

Nouveauté (N)	Revendications 3-5 Revendications 1-2	Oui Non
Activité inventive (AI)	Revendications aucune Revendications 1-5	Oui Non
Possibilité d'application Industrielle (PAI)	Revendications 1-5 Revendications aucune	Oui Non

Il est fait référence aux documents suivants. Les numéros d'ordre qui leur sont attribués ci-après seront utilisés dans toute la suite de la procédure

- D1 : <https://www.amazon.com/4003507-Lifeline-AAA-Road-42Piece/dp/B0006MQJ0M>
 D2 : <https://www.amazon.com/Always-Prepared-125-Piece-Assistance-Emergency/>
 D3 : <http://australiansafetyproducts.com.au/emergency-kits/emergency-car-safety-kit/>
 D4 : <http://australiansafetyproducts.com.au/emergency-kits/emergency-car-safety-kitevery-car-should-have-one/>
 D5 : <https://www.ebay.com/itm/Genuine-OEM-Honda-First-Aid-Kit-Medical-/400449197167>

1. Nouveauté (N) :

Le document D1 divulgue un kit safty car caractérisé en ce qu'il est séparé en deux espaces pour les équipements médicaux et de protection individuelle. Par conséquent, l'objet de la première revendication n'est pas nouveau au sens de l'article 26 de la loi 17-97 telle que modifiée et complétée par la loi 23-13.

Aucun des documents cités ci-dessus ne divulgue l'ensemble des caractéristiques techniques des revendications 2-5 est nouveau au sens de l'article 26 de la loi 17-97 telle que modifiée et complétée par la loi 23-13.

2. Activité inventive (AI) :

Le document D2 est considéré comme étant l'état de la technique le plus proche à l'objet de la présente demande. Il divulgue une trousse d'assistance routière d'urgence 125 pièces "Always Prepared®" qui contient :

- Articles d'urgence: Câbles d'appoint de batterie, gilet de sécurité réfléchissant, lampe de poche auto-alimentée, 2 bâtons de lumière, Poncho de pluie d'urgence, Blank Mylar d'urgence, Triangle d'avertissement réfléchissant de haute qualité, sifflet.
- Articles uniques que vous ne trouverez dans aucune autre trousse: corde de remorquage robuste de 3 tonnes, coupe-brise de fenêtre / coupe-ceinture et clé à molette, formulaire de rapport d'accident.
- Articles d'assistance automobile: Jauge de pression des pneus, outil multifonctions (pincettes fortes, tournevis d'urgence, 2 ouvre-bouteilles, lame de couteau mini, lame de couteau ordinaire, lame de scie), gants avec pincettes extrêmes, 3 cordons élastiques (18 ", 24" 32 "), 15 attaches de câble, 1 bande de PVC
- Premiers soins: Ruban de premiers soins, 25 bandages adhésifs, 6 serviettes antiseptiques, 2 compresses de gaze 5 bandages de fermeture de peau de papillon, 4 bandages de jointures, 4 bandages de bout de doigt, 1 bandages extra larges, 15 petits pansements, 3 tampons d'iode, 10 Tampons d'alcool de préparation, 1 rouleau de bandage, 10 embouts Q, 1 paire de gants jetables.

L'objet des revendications 3 et 4 diffèrent du document D1 en ce que le kit contient en plus un extincteur et des lunettes A. Aucun effet spécifique n'est lié à cette différence.

Le problème est considéré comme la fourniture d'un kit avec d'autres équipements.

Sachant que l'utilisation des extincteurs et lunette de protections est connu dans les kit de protection de voiture, (voir les kits de D3 et D4). La solution proposée est considéré comme une alternatives évidente pour l'homme du métier, choisir à partir des équipements des kit commercialisés un ensemble d'équipements.

En plus l'utilisation de système scratch, comme mentionnée en revendication 5, pour fixer le kit sur la moquette du coffre est connu dans l'état de la technique (voir le kit en document D5).

Par conséquent, l'objet des revendications 3-5 n'implique pas d'activité inventive au sens de l'article 28 de la loi 17-97 telle que modifiée et complétée par la loi 23-13.

3. Possibilité d'application industrielle (PAI) :

L'objet de la présente invention est susceptible d'application industrielle au sens de l'article 29 de la loi 17-97 telle que modifiée et complétée par la loi 23-13, parce qu'il présente une utilité déterminée, probante et crédible.